

## COMMUNIQUÉ

Il est porté à la connaissance des ressortissants algériens résidents en Suède, Finlande et Islande, immatriculés auprès de l'Ambassade d'Algérie à Stockholm, que la période transitoire précédant l'introduction des passeports biométriques débutera le lundi 1<sup>er</sup> mars 2010.

Il est dès lors vivement recommandé aux citoyens dont la validité des passeports expire avant le 30 septembre 2010, de déposer leur dossier de renouvellement ou de prorogation de leur passeport selon le calendrier suivant :

- Du lundi 1<sup>er</sup> mars au mercredi 10 mars 2010 pour les titulaires de passeports valides jusqu'au 15 mai 2010.
- Du jeudi 11 mars au samedi 20 mars 2010 pour les titulaires de passeports expirant entre le 16 mai et le 30 juin 2010.
- Du 22 mars au mercredi 31 mars pour les titulaires de passeports expirant entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 septembre 2010.

**Il est précisé que les passeports délivrés avant le 31 mars 2010 seront valables jusqu'en mars 2015.**